



La cellule de soutien psychologique pour les chefs d'entreprise prolongée jusqu'en mai 2021

jeudi 12 novembre 2020, par [Fabien Soyez](#)

Afin d'apporter une "première écoute" et un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en détresse en raison de la crise du Covid-19, le gouvernement avait activé un numéro vert en avril 2020, pour une période de 6 mois. Face au reconfinement et à la deuxième vague de coronavirus, il est finalement prolongé, jusqu'en mai 2021. Accessible 7 jours sur 7 et gratuite, cette cellule d'écoute fait appel à 400 psychologues du réseau Apesa.

La crise du Covid-19 n'a pas que des conséquences économiques : son impact est aussi psychologique, avec des salariés déprimés ou en burn-out, mais aussi des dirigeants nourrissant parfois des idées noires. [Selon une enquête de l'Ifop pour la Fondation Jean Jaurès](#) menée en octobre 2020, les chefs d'entreprise sont depuis le début de la pandémie en proie à des souffrances psychiques, qui peuvent aller jusqu'à des tentatives de suicide

Depuis le premier confinement, 27 % des dirigeants (et 25 % des artisans-commerçants) ont ainsi déjà eu *“l'intention réelle de se suicider”*. Ils font, selon l'étude, partie des populations les plus à risque en raison de la crise sanitaire, qui les place face à l'angoisse de ne pas pouvoir payer leurs salariés ou leurs factures, et de devoir mettre la clef sous la porte.

Conscient de la détresse et de la souffrance des chefs d'entreprise (aggravées par le reconfinement actuel), le ministère de l'Économie et des finances a décidé, le 9 novembre, de prolonger son soutien à la cellule d'écoute des dirigeants, pour 6 mois supplémentaires. En avril 2020, le réseau Apesa, association *“d'Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aigüe”*, s'était ainsi vue confier par le gouvernement la mission de gérer un numéro vert dédié aux dirigeants, le 0 805 65 505 0. Ce dispositif, qui devait cesser fin octobre, est donc prolongé jusqu'en mai 2021.

“Il ne faut pas laisser les chefs d'entreprise seuls dans cette période extrêmement brutale”

“Ma conviction est qu'il ne faut pas laisser les chefs d'entreprise seuls dans cette période extrêmement brutale. Confrontés au risque de voir disparaître leur entreprise et se sentant responsables du devenir de leurs salariés, ils peuvent se retrouver en situation de détresse personnelle. C'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre le dispositif que j'avais initié au printemps avec la mise à disposition d'un numéro vert pour leur apporter un soutien psychologique approprié”, explique Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie.

Concrètement, la permanence du réseau Apesa mobilise 400 psychologues, répartis sur toute la France. Entre avril et début novembre 2020, le 0 805 65 505 0 a reçu 957 appels pour 421 prises en charge. Ces dernières ont augmenté de 46 % cette année, par rapport à 2019, selon l'association, en raison de la création de ce numéro : auparavant, elle était présente dans les tribunaux de commerce, et passait exclusivement par un réseau de *“sentinelles”* (juges, greffiers, experts-comptables, banquiers) qui, experts des restructurations économiques, faisaient appel à Apesa pour s'occuper de la souffrance psychologique de leurs clients. Le numéro vert permet d'apporter *“une première écoute”*, précieuse en cas de confinement.

L'action d'Apesa repose sur des dons et sur l'investissement d'Harmonie Mutuelle, de CCI France, de CMA France et de la banque Thémis ; qui fournissent aussi une partie des 2 500 *“sentinelles”* du dispositif. Des *“sentinelles”* formés par l'association *“pour détecter des signes avant-coureurs d'une détresse psychologique aigüe”*, explique le gouvernement.

Le 0 805 65 50 50 est accessible 7 jours sur 7, de 8 heures à 20 heures. Lors d'un appel sur le numéro vert, le chef d'entreprise peut être orienté vers des structures d'accompagnement privées ou publiques. Pour les cas les plus inquiétants, il peut bénéficier d'une *“consultation gratuite et rapide”*, réalisée par un psychologue formé à cette question.



Fabien Soyez

Journaliste Web et Community Manager